

Riviera-Chablais

À une voix près, les élus refusent un budget «bâclé»

Vevey
Les efforts pour atténuer un trou de départ de 9 millions n'ont pas suffi. Deuxième débat fin janvier

Pour une petite voix, Vevey vivra (au moins) le mois de janvier sans budget 2019. Le Conseil communal s'est divisé ce jeudi sur le sujet, c'est le cas de le dire: 34 oui, 34 non, 6 abstentions, 2 blancs, le tout à bulletins secrets. Comme le veut le règlement en cas d'égalité, la copie municipale est recalée. Le dernier refus de budget remonte à 2013. Un deuxième débat a toutefois été accepté pour tenter de corriger le tir lors du prochain Conseil du 31 janvier. D'ici là, Municipalité et Commission des finances devront retrousser leurs manches.

Étienne Rivier (PLR), municipal des Finances, a eu beau prédire le «chaos» en cas de refus - notamment pour une administration au bord de l'asphyxie - rien n'y a fait. Son propre parti n'a pas goûté son analyse et l'a mis fortement sous pression. Le corps délibérant a ainsi tenu à envoyer une volée de bois vert à un Exécutif dont les efforts pour prioriser ont été jugés très insuffisants.

La claqué politique est partie en deux temps. La première variante soumise à la Commission des finances (Cofin) en novembre, qui faisait état d'un trou de 9 millions, avait déjà provoqué un tollé. La création de 13 nouveaux postes dans ce contexte avait fait grincer des dents plusieurs commissaires dénonçant un budget de «services». Sous-entendu: chacun a fait «ses emplettes», sans tri municipal.

Étienne Rivier a martelé qu'un choix drastique avait au contraire été opéré et que les deux tiers de l'excédent de charges étaient des dépenses dites liées (notamment

cantonales, donc incompressibles). Les élus ont tout de même sanctionné un manque d'anticipation et d'entrain à couper dans la part maîtrisable. Le vote de la Cofin a été cinglant: 11 contre 2 pour refuser d'entrer en matière. Seuls les représentants Décroissance-Alternatives ont voté pour un budget favorable à de nouveaux postes.

Économies à la der

L'échec s'annonçant cuisant au Conseil communal, la Municipalité a serré les boulons pour livrer une copie ayant une chance d'obtenir une majorité: nouveaux postes réduits à cinq et une pluie d'amendements pour diminuer les charges (dont celui, refusé en débat, proposant de renoncer à la rétrocession de la taxe déchets de base pour une économie de 1,36 million). «Sans budget, vous mettriez notre Ville dans une situation de confusion dont il serait très difficile de sortir», a prévenu Étienne Rivier avant le vote, en énumérant les conséquences, dont l'impossibilité d'engager.

Au terme de six heures de débat sur deux soirs de Conseil, et malgré un excédent de charges ramené à 7,2 millions, le verdict est tombé: c'est nié. «Aucun travail politique n'a été effectué, si ce n'est une série d'amendements de dernière minute», a lancé Bastien Schobinger (UDC). Pour Patrick Bertschy (PLR), selon qui une hausse d'impôts paraît inéluctable dans tous les cas de figure, «plus que les chiffres, c'est un ensemble qui ne fonctionne plus». Le PS n'a pas été plus tendre. Pour Décroissance-Alternatives, les raisons du refus sont autres: «Ce n'est pas au personnel communal de payer les erreurs et irresponsabilités cantonales», a aséné Laurent Lavanchy. Seuls Les Verts et Vevey Libre ont ouvertement soutenu le budget.

Karim Di Matteo

Villeneuve
Nouveaux feux, tout beaux

Le Conseil communal de Villeneuve a accepté la semaine dernière à l'unanimité le vœu municipal de faire procéder à des feux de signalisation. Ils se trouvent tous sur la route cantonale 780, entre le débarcadère de la CGN et la rivière Eau-Froide. Surtout, ils ont quasi 50 ans. Montant de cet investissement: 123 000 francs. **C.BO.**

Vevey
Le volume 17 des «Annales» est paru

Le dernier volume des «Annales Veveysannes», le 17^e, vient de sortir de presse. Au menu, entre autres: la Fête des Vignerons, du karting sur la place du Marché ou le château d'Hauteville. Le livre sera vendu dès la semaine prochaine au prix de 38 fr. au Musée historique, à la Librairie La Fontaine ou sur www.vibiscum.ch. **K.D.M.**



Construit en 1760, le château d'Hauteville est resté jusqu'ici aux mains de la famille Grand d'Hauteville et de ses trois héritiers. Il constitue l'un des rares témoignages du patrimoine vaudois des XVIII^e et XIX^e siècles.

DR/RIVIERA PROPERTIES

Le château d'Hauteville deviendra une université

Saint-Légier
L'édifice a été vendu à la Pepperdine University. L'école y créera un campus

Claude Béda

«C'est un véritable cadeau de Noël après ces longs mois d'attente», se réjouit Alain Bovay, syndic de Saint-Légier. Monument d'importance nationale, le château d'Hauteville a trouvé un acquéreur. La famille Grand d'Hauteville l'a vendu à la Pepperdine University. Cette institution américaine privée dont le siège est à Malibu, en Californie, en fera un campus universitaire semblable à ceux qu'elle exploite à Washington, Londres, Shanghai, Buenos Aires, Florence, Heidelberg (Allemagne) ou encore à Lausanne. Le montant de la vente n'a pas été dévoilé. Selon une source, il est légèrement inférieur au prix de 50 millions affiché lors de sa mise sur le marché. De plus, le nouveau

propriétaire s'est engagé à investir «plusieurs dizaines de millions de francs pour restaurer l'édifice dans les règles de l'art». Le domaine d'Hauteville fera donc l'objet de deux à trois ans de travaux en étroite collaboration avec les services cantonaux. «C'est une excellente nouvelle pour le patrimoine», réagit Pascal Broulis, conseiller d'État. Car c'est toujours compliqué de vendre un édifice d'une telle ampleur. Il faut des moyens pour l'entretenir. De surcroît, le projet programmé le maintiendra vivant.»

Une vente ardue

Administrateur du domaine d'Hauteville et directeur de Riviera Properties à Vevey, Michel Colatruglio ne peut pas dire le contraire: «Nous avons mis deux ans pour trouver cet acquéreur, alors que des intéressés nous appelaient presque toutes les semaines dans l'idée d'acheter cette propriété.» L'avenir des alentours du château est aussi assuré. Car le domaine compte 30 hectares de champs et de vignes, que les exploitants actuels, l'agriculteur Jean-Luc Morier et la Maison

Obrist à Vevey, pourront continuer à exploiter.

Une centaine d'étudiants sont attendus sur le site. «Ce seront des jeunes de toutes classes sociales, précise Alain Bovay. Car l'école, à connotation chrétienne, accueille l'élite, tout en soutenant financièrement des jeunes moins aisés. Selon sa direction, elle participera aussi pleinement à la vie communale.» La Pepperdine University a prévu d'ouvrir ses portes au public pour des activités culturelles. Elle affiche aussi un sens aigu de l'environnement et de la sécurité: ses élèves auront l'interdiction de circuler en voiture et devront donc se déplacer uniquement en transports publics.

À Saint-Légier, on se frotte les mains. Car le village pourra bientôt se targuer d'une offre importante dans le domaine des écoles privées, la Pepperdine University venant s'ajouter à l'École internationale du Haut-Lac. «C'est un créneau économique intéressant pour notre commune, relève Alain Bovay. Mais cette venue profitera aussi au rayonnement de la Riviera.» Actuellement, le bâtiment reste partiellement occupé

par les membres de la famille, alors que plusieurs pièces ont été louées. Construit en 1760, le château d'Hauteville est resté jusqu'ici aux mains de la famille Grand d'Hauteville et de ses trois héritiers. Il constitue l'un des rares témoignages presque intacts du patrimoine vaudois des XVIII^e et XIX^e siècles. Après le décès en janvier 2014 de la baronne Édith d'Hauteville, l'hoirie familiale a décidé de vendre au plus vite le château et son contenu.

La fin de l'inquiétude

Depuis lors, l'avenir de l'édifice a suscité de l'inquiétude, notamment au sein de Patrimoine suisse. Alors qu'une partie du mobilier a été disséminée lors d'une vente aux enchères en 2015, l'institution déplorait le manque d'intérêt du Conseil d'État. L'édifice figurait aussi il y a quelques années parmi ceux susceptibles d'abriter le nouveau Musée cantonal des beaux-arts, qui ouvrira finalement ses portes à Lausanne. «Nous ne voulions pas que le château devienne une simple résidence d'été», conclut Alain Bovay. Nous sommes donc comblés.»

PUBLICITÉ

Offre de Noël

DES IDÉES CADEAUX, À TOUS LES PRIX

Fr. 2.-

Fr. 5.-

Fr. 30.-

Fr. 100.-

MILLIONNAIRES PLUS DE 47 MILLIONS À GAGNER!

Jeu 1

Jeu 2

LOTÉRIE ROMANDE

www.loro.ch